



## La lettre de **Gilles Bord** Maire de Pontault-Combault

**N°3 - Octobre 2018**

Madame, Monsieur,

À Pontault-Combault, l'éducation est le premier budget de dépenses de notre collectivité. Depuis des années, nous avons placé cette politique publique en priorité dans nos actions.

Parce que nous avons à cœur d'accompagner chaque enfant de notre commune vers l'avenir le meilleur, en lui ouvrant tous les champs des possibles, la municipalité agit bien au-delà de ses compétences premières.

En effet, si les communes ont à leur charge la stricte création et gestion des écoles maternelles et élémentaires, l'éducation dépasse et doit dépasser les seuls enseignements scolaires.

L'école est ce lieu d'épanouissement et d'enrichissement pour nos enfants, qui véhicule les belles valeurs de la République.

Cela passe donc par la découverte du monde qui les entoure : la citoyenneté, la sécurité routière, l'environnement, le sport, la culture...

Grâce à un partenariat local solide avec l'inspection de l'Éducation nationale, nous pouvons investir nos écoles, en plus de nos temps périscolaires, pour proposer de nombreux dispositifs et projets innovants permettant de favoriser l'égalité des chances de nos enfants.

Dès le plus jeune âge, au sein de nos structures d'accueil de la petite enfance, nos actions incitent au bon développement des tout petits.

Nous suivons alors, pas à pas, ces jeunes Pontellois-Combalusiens dans leur parcours d'apprentissage.

Chaque année, la rentrée est aussi, pour nous, l'occasion d'améliorer l'accompagnement des familles, en facilitant leurs démarches, en adaptant nos organisations et en développant toujours plus un service public de qualité.

Nos enfants sont et seront l'avenir de notre ville. Aussi, notre responsabilité partagée est de nous engager, aux côtés des parents, aux côtés des enseignants et des professionnels, pour leur permettre de bien-vivre, ici à Pontault-Combault.

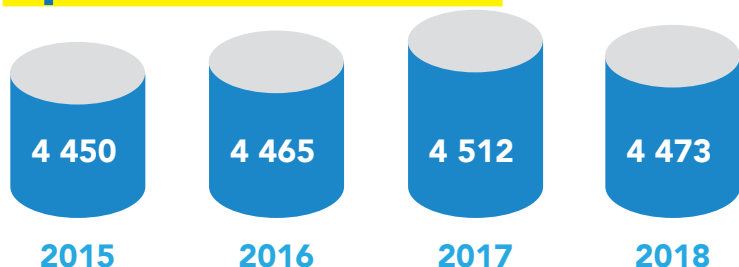
**Notre volonté, notre ambition ? Faire de nos enfants les citoyens de demain !**

*Ensemble soyons fiers de Pontault Combault*



**Gilles Bord**  
Maire de Pontault-Combault

# Des effectifs dans les écoles primaires qui se stabilisent



## Les apprentissages

- Financement des fournitures scolaires :

**32€**  
par élève  
à Pontault-Combault

**25€**  
par élève  
en moyenne  
nationale

“ Notre volonté ?  
Faire de nos écoles,  
un lieu d’enrichissement  
et d’épanouissement. ”

- Mise à disposition de personnel municipal :

- 10 ATSEE et 49 ATSEM soit 12 de + que préconisé par l’Éducation nationale
- 2 éducatrices pour nos 2 classes de toute petite section (accueil à 2 ans et demi)
- 2 éducateurs sportifs à temps plein pour une pratique sportive hebdomadaire, en CE2, CM1 et CM2



- Des activités de découvertes diverses pour renforcer les parcours scolaires :

- prévention routière par la police municipale
- apprentissage de la natation au Nautil
- pratique de l’escalade et du hand-ball
- accès à la patinoire sur des créneaux dédiés
- activités autour des jardins pédagogiques
- sensibilisation à l’environnement, à la diététique et au handicap via le traditionnel Sclaricross (CM1 et CM2)...



- Des sorties et des ateliers culturels :

- séances de cinéma gratuites pour les 4 473 élèves
- initiation aux arts plastiques
- sorties spectacles aux Passerelles
- accès et emprunts d’ouvrage dans nos deux médiathèques
- interventions musicales par des enseignants du conservatoire
- financement du spectacle de fin d’année...

- Mais aussi...

- organisation de classes découvertes (classes séjours et classes à thèmes)
- séjours vacances
- pratique de la danse
- aide financière aux projets pédagogiques et aux sorties des écoles
- subventions transports pour la location de cars lors des sorties scolaires...

## L'aménagement et l'entretien de nos 21 écoles maternelles et élémentaires

“ Notre volonté ?  
Faire de nos écoles,  
un lieu de vie agréable  
et connecté. ”

- **1,3M € de travaux** dans les écoles chaque année

- **L'école du numérique :**

- **1,5M € en 5 ans** pour l'équipement de nos classes élémentaires en tableaux et tablettes numériques, favorisant les apprentissages et les informations partagées entre enseignants et familles.

- **1 tableau numérique par classe** du CE2 au CM2 (72 tableaux depuis 2016)

- **22 chariots numériques**

- Entretien des cours et des écoles = 53 agents

## La restauration scolaire

“ Notre volonté ?  
Faire de la pause  
méridienne, un  
temps de détente  
et de découvertes  
culinaires. ”

- **2 884 enfants accueillis** par jour

- **une soixantaine d'agents de restauration** pour la préparation des repas

- **200 adultes** encadrant la pause méridienne.

- Aménagement des restaurants scolaires en selfs en élémentaire : développer l'autonomie de nos enfants

- Coût d'un repas par enfant pour la ville :

- 9 € (dont, entre 0,58 et 5,46 € pris en charge par la famille)**

- Des menus équilibrés et adaptés avec des produits biologiques deux fois par semaine, élaborés par une commission dédiée.

- Une nouvelle application de menus « bon'app » accessible pour les familles et mise en place par notre prestataire Élior : <https://bonapp.elior.com>

“ Notre volonté ?  
Faire de nos centres  
de loisirs, des lieux  
d'accueil adaptés et  
de loisirs éducatifs. ”

## Les activités périscolaires

- Accueil du matin et du soir

- Accueil du mercredi et pendant toutes les vacances scolaires

- Poursuite cette année des études dirigées encadrées par des enseignants volontaires pour les CE2, CM1, CM2

- Une attention particulière pour l'accueil des enfants différents, en lien avec le médecin scolaire de la ville et les partenaires médico-sociaux.

**Nouveauté 2018 : Dispositif « Lire et faire lire »**  
pour les élèves de CP et CE1 à compter du 24 septembre  
Objectif : Proposer des séances de lecture aux enfants

## Les + pour les familles

- Une tarification équitable et sociale grâce au quotient familial

- Un accès au portail famille sur le site internet de la ville pour faciliter les démarches

- Une concertation et une communication auprès des parents d'élèves dans tous nos projets (ex : retour à la semaine de quatre jours, décalage des horaires à Candalle et Neruda)

**Nouveauté 2018**

- La réservation et l'annulation des activités s'effectuent le matin même dans le cahier de l'enfant.
- Les inscriptions aux centres de loisirs se font directement via le portail famille pour les mercredis et les vacances scolaires.



## Soutenir aussi les établissements du secondaire



- 3 collèges
- 1 lycée
- Près de 3 000 élèves
- Des subventions accordées aux associations sportives des collèges
- Un financement total de la ville pour les 5 classes sportives
- 6 000 euros subventions accordées pour l'aide à projets des établissements (ex : voyages scolaires)
- Des interventions de prévention, grâce à des dispositifs municipaux : relais collège, cellule de veille éducative, PIJ...

- Des actions de citoyenneté et d'intégration menées par le service jeunesse
- La mise à disposition de nos équipements sportifs et 7 800 euros de subventions pour le transport en car pour les différentes activités.

“ Notre volonté ?  
Poursuivre l'accompagnement de nos enfants pour favoriser l'égalité des chances. ”

## L'éducation à Pontault-Combault, c'est aussi... l'accueil des plus jeunes

- 3 Relais Assistantes Maternelles rassemblant 192 assistantes maternelles indépendantes
- 1 halte garderie = 15 places pour 126 bénéficiaires
- 3 crèches à partir de 18 mois = 80 places
- 1 crèche familiale avec 46 assistantes maternelles, agents de la ville
- 1 équipe médicale
- Des projets pédagogiques : ateliers motricité à la MJC, créneaux de piscine au Nautil, accès à la ludothèque, séances de lecture dédiées aux tout-petits dans nos médiathèques, espace adapté lors de *Loisirs'o'Parc*, rassemblements réguliers aux jardins d'enfants...

“ Notre volonté ?  
Accompagner la parentalité et le bon développement des enfants dès le plus jeune âge. ”

## Les nouveautés de la rentrée 2018-2019

**Présente-toi**  
aux élections du Conseil Municipal  
des Enfants



### • Le Conseil Municipal des Enfants

Afin de favoriser la citoyenneté des enfants, la ville met en place un Conseil Municipal des Enfants, constitué de 26 jeunes Pontellois-Combalusiens et de 26 suppléants. Élus au sein des classes de CM2 des 10 écoles élémentaires de la ville et des classes de 6<sup>e</sup> des 3 collèges, ils auront pour mission sur une année de mandat, d'œuvrer pour le bon développement de leur commune, par la mise en place de projets concrets et déclinés selon quatre thématiques :

- Citoyenneté
- Animations
- Cadre de vie
- Solidarités

### • Le « plan mercredi », une ambition éducative pour tous les enfants

S'inscrivant dans le dispositif national, cette démarche permet à la ville de proposer des activités de découverte et de sensibilisation sur différents thèmes aux enfants fréquentant les centres de loisirs, le mercredi, grâce, notamment, à l'intervention de nos associations. Ainsi, la ville poursuit un vrai projet pédagogique ambitieux, initié précédemment dans le cadre des TAP (Temps d'activités périscolaires) et ouvre à nos enfants des horizons nouveaux, en cohérence avec les apprentissages et adaptés à leur tranche d'âge.

### • La convention territoriale globale avec la CAF

Pontault-Combault est la 1<sup>re</sup> ville de Seine-et-Marne à intégrer cette démarche. La convention vise à mettre en cohérence l'efficacité et la coordination des actions menées en faveur des habitants. Elle permettra à la ville de mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux en faveur de l'accueil des jeunes enfants, de la jeunesse et de l'offre de loisirs, du soutien à la parentalité, de l'accès aux droits, l'animation sociale et enfin du logement et du cadre de vie. La signature de la convention est prévue le 21 novembre à 15h, salle Madame Sans-Gêne (en mairie).